

Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 14 (1828)

Protokoll: Première séance du 28 juillet 1828

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTES DE LA SOCIÉTÉ.

Première Séance du 28 Juillet 1828.

1. Après le discours d'ouverture, on entend la lecture de 4 notices nécrologiques :

Celle sur Mr. BRIDEL, par Mr. PHILIPPE-Louis BRIDEL.

Celle sur Mr. HARTMANN, par Mr. le Docteur ZOLLIKOFER.

Celle sur Mr. NAEF, par le même.

Celle sur Mr. DE GÉLIEU, adressée de Neuchâtel au Président de la Société.

2. Mr. le Docteur PERRET fait un rapport sur les bains de vapeurs établis dans l'Hospice Cantonal de Lausanne, sur le modèle de ceux de Mr. le Docteur RAFOU, à Lyon.
(On le trouvera ci-après en entier.)

3. On fait lecture d'une lettre de Mr. MANUEL, Président du Secrétariat, soit Comité central d'agriculture, qui rend compte des premiers travaux de ce Comité, et qui demande des instructions détaillées sur ses attributions et ses obligations envers la Société Helvétique. Dans ce rapport il est rendu compte des travaux de la Société Economique de Berne, et d'un mémoire envoyé par Mr. MONOD-PUERARI, de Genève, sur l'application des engrais.

Mr. le Président propose à l'assemblée de nommer une Commission qui, d'après le préavis du Comité dirigeant, serait composée de Mr. le Professeur DE CANDOLLE, de Mr. HESS et de Mr. le Professeur BRUNNER, et qui serait

chargée de la rédaction d'un projet de règlement pour le Secrétariat-général d'agriculture.

La discussion ayant été ouverte sur cette proposition, l'assemblée adopte la nomination de la Commission telle qu'elle a été présentée.

4. Mr. le Docteur BAUP, de Nyon, fait lecture d'un mémoire très-étendu sur l'angine croupale *coïneuse* qui a régné l'année dernière dans quelques communes du District de Nyon.

5. Mr. le Président fait lecture d'un mémoire de Mr. le Professeur STUDER, relatif aux obstacles qui s'opposent aux progrès de la géognosie en Suisse. Mr. STUDER attribue les progrès sensibles qu'on a faits en divers pays, notamment en Angleterre et en Allemagne, dans la connaissance de la structure géognostique de ces contrées, aux bonnes cartes topographiques qu'on en possède ; en revanche, il estime que le peu de développement que cette science a obtenu chez nous, tient uniquement à ce que nous ne possédons pas encore des cartes exactes de notre pays, à l'exception de celle de Neuchâtel, par OSTERVALD, et de celle de l'Evêché de Bâle, par BUCH-VALDER. Il fait voir que la grande carte de MEYER est trop défective pour être d'aucune utilité à cet égard, et il regrette que le projet formé autrefois par la Société Economique de Berne, de faire lever une carte générale de la Suisse, n'ait pas pu recevoir son exécution. Il propose comme un but digne de toute la sollicitude de la Société Helvétique, qu'elle fasse revivre cette entreprise et qu'elle l'exécute au moyen de contributions spéciales. Cette proposition est appuyée par Mr. le Professeur TRECHSEL, qui, dans une note jointe au mémoire de Mr. STUDER,

établit une série de questions qui devraient être soumises à une commission nommée ad hoc.

Mr. le Président propose à l'assemblée qu'il soit nommé une Commission pour s'occuper de l'examen des propositions de MM. STUDER et TRECHSEL.

Après la discussion, l'assemblée approuve la nomination d'une Commission, composée, d'après le préavis du Comité, de MM. TRECHSEL, STUDER, HORNER, MERIAN, NECKER DE SAUSSURE, CHARPENTIER et LARDY.

6. On procède à l'élection des Candidats proposés par les Sociétés Cantonales, pour être élus membres de la Société Helvétique. Ces Candidats sont au nombre de 30, et sont tous admis. (On en trouvera les noms ci-après.)

7. On fait lecture des rapports des Sociétés Cantonales de Bâle et de Coire.

Seconde Séance du 29 Juillet.

8. Mr. le Conseiller USTERI fait, au nom du Secrétariat-général, le rapport de ses opérations; il résulte de ce rapport:

a) Que le Secrétariat-général a communiqué aux diverses Sociétés Cantonales le projet d'un règlement pour l'établissement des comptes de la Société et pour la gestion de la caisse; ce projet ayant été approuvé provisoirement, les comptes pour l'année qui vient de finir ont été établis en conformité.

b) Qu'ensuite de l'autorisation donnée l'année dernière par la Société, le Secrétariat-général a pris des arrangements avec MM. ORELL et FUESSLI, de Zurich, pour l'impression des mémoires de la Société; mais par suite